

⚠️ AVIS IMPORTANT ⚠️

En raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, les séances du conseil municipal de la Ville de Bromont se tiendront sans la présence du public, et ce, jusqu'à nouvel avis.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle dont l'application est temporaire. Cette mesure a pour objectif le respect des règles sanitaires en vigueur, le tout en conformité avec l'arrêté 2020-029.

Comme à l'habitude, la séance du conseil sera webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Bromont, sa chaîne Youtube et sa page Facebook.

Les citoyens pourront poser des questions pendant la séance en les écrivant dans la section "Commentaires" de la page Facebook de la Ville de Bromont en indiquant le nom complet et celui de la rue, sans quoi les questions ne seront pas traitées. Les délibérations ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations de la Ville. Les questions seront prises en compte jusqu'à ce que la période de questions débute.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2020, À 19H30

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE BUDGET DU 14 DÉCEMBRE 2020**
- 2. ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021**
- 3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**